

j) Programme d'apports technologiques

Le but du Programme d'apports technologiques (PAT) est d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne. Il atteint ce but en facilitant le processus de repérage et d'adoption de technologies étrangères par les entreprises canadiennes. Puisque le Canada ne produit que 2 % de la technologie à l'échelle mondiale, le rythme auquel il adopte des produits ou procédés de la technologie, nouveaux ou améliorés, provenant de sources autres que canadiennes établira sa position sur nombre de marchés internationaux. Le PAT motive également les sociétés canadiennes à être plus concurrentielles, à un moment où les importations sont attrayantes du point de vue du style et du prix.

Le Programme répond à cet objectif de deux manières : premièrement, il utilise les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger pour faciliter l'apport de technologies étrangères au Canada; deuxièmement, il fournit une aide financière aux industries pour qu'elles puissent supporter un certain nombre des coûts relatifs aux transferts technologique de l'étranger.

Services du PAT dans les missions

Quelque 32 agents du PAT spécialement qualifiés dans nos 24 missions diplomatiques et commerciales aux États-Unis et à l'étranger répondront aux demandes particulières portant sur la détermination des sources de technologie et les possibilités de collaboration; ils feront en sorte de mettre en rapport les partenaires éventuels. Ces services ne visent pas à supplanter des initiatives du secteur privé, mais à fournir une aide fondée sur une connaissance approfondie de la région ou du pays en question. Bien qu'ils soient offerts à tout organisme intéressé, ils s'adressent principalement aux petites et moyennes entreprises dont les ressources, l'accès aux réseaux internationaux et les contacts sont limités.

Fonds du PAT

Le PAT peut assurer une aide financière pour les activités à court et à long terme qui peuvent comprendre l'acquisition de compétences et de connaissances, l'obtention de licence de produit ou de procédé, les collaborations technologiques, ou des données de l'étranger pour la recherche-développement. Les activités les plus courantes sont les visites exploratoires à l'étranger servant à trouver ou à négocier des technologies étrangères. Ces visites peuvent souvent être approuvées au niveau local. Les projets à long terme ou plus complexes nécessitent une analyse par le Comité d'évaluation de projet du PAT à Ottawa, qui se réunit au moins une fois par mois.